

Quatre années, disait dernièrement ce journal, ont suffi au gouvernement de Québec à retirer cette province de l'ornière financière où elle avrit été plongée, et à créer un surplus de \$50,000 à 75,000, durant l'année fiscale qui vient d'expirer. Et ce n'est pas tout. Le gouvernement se déclare en état d'abroger à la prochaine session, les taxes sur les corporations commerciales et sur les transferts d'immeubles. Depuis les quatre dernières années, la province de Québec, dont les finances avaient été entièrement dilapidées jusqu'au point du désastre, a été habilement et honnêtement gouvernée. Elle a rétabli sa bonne réputation et relevé son crédit.

Le *Temps*, organe libéral d'Ottawa, a publié trois ou quatre articles pour féliciter le gouvernement conservateur du nouvel état de nos finances.

Et un économiste français, M. Delart, écrivait dans le *Paris-Canada* une appréciation à la fois flatteuse pour notre administration et rassurante pour les Européens qui ont des placements publics ici.

Donc, vous avons rétabli la confiance, le crédit, la régularité.

Nous avons payé la plus forte partie des obligations du gouvernement Mercier, augmenté les recettes et diminué les dépenses.

Nous revenons devant le public avec de fortes garanties de bonne administration et les mêmes promesses sérieuses qu'en 1892. Nos adversaires n'ont rien de neuf à nous offrir en hommes ou en garanties. Les anciens—négligents ou hoodlers—réapparaissent.

Qu'on choisisse !

